

18 Provinces/Avis et Communiqués

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoun/Session ordinaire du Conseil municipal

Vote à l'unanimité du budget primitif de l'année 2018

PSNB

Ntoun/Gabon

LES membres du Conseil municipal de Ntoun se sont réunis, dernièrement, en session ordinaire, pour examiner et adopter le budget primitif de l'année 2018.

A la suite du débat d'orientation du 14 mars 2018 entre les tutelles administrative et financière et la mairie de Ntoun, le budget a été fixé à 1 milliard 346 millions de francs. Le bureau du Conseil municipal n'a fait que reconduire le plafond budgétaire de l'année 2017 pour 2018, qui s'articule ainsi qu'il suit : 815 millions 551 282 francs pour les recettes propres, 110 millions 015 824 francs pour les ristournes et 420 millions 456 833 francs pour les subventions de fonctionnement.

A l'ouverture des travaux, le maire, Juste Parfait Biyogo b'Otogo et président du Conseil municipal, a remercié ses collègues conseillers, les responsables administratifs, privés, militaires, les chefs de quartiers ainsi que des chefs des communautés étrangères établies dans la commune, pour leur présence. Ajoutant : « *le citoyen lamda de notre commune, au regard de ce budget, peut croire qu'il est suffisant pour couvrir les charges de fonctionnement de cette institution et d'insuffler le développement tant attendu. Malheureusement, le principe administratif, la décentralisation mise en œuvre exige de nos mairies la capacité de s'autofinancer, c'est-à-dire vivre de ses fonds propres et ses recettes propres.* »

Selon lui, la mairie de Ntoun, au regard de ses fonds propres qui s'élèvent à 267 millions 364 492 francs, et des recettes propres d'un montant de 377 millions 380 316 francs, n'arrive pas à couvrir ses charges salariales de 527 millions 166 833 francs, à contrario des autres charges de fonctionnement cou-

rantes.

« *Dans ces conditions, a estimé Juste Parfait Biyogo b'Otogo, il nous revient de fournir des efforts de recouvrement. Cet effort de recouvrement passe par : le contrôle et le suivi journalier des taxes journalières, le contrôle et le suivi mensuel des recettes des anciens box et box sous bail, l'élaboration d'un rôle des opérateurs économiques de la commune de Ntoun, par les patentes, les licences et le foncier bâti et non bâti de la commune de Ntoun, le contrôle et le suivi des recettes générées par les patentes, les licences et le foncier bâti de la commune de Ntoun, l'élaboration d'un rôle des opérateurs économiques de la commune de Ntoun sur la publicité et le domaine d'occupation public et l'exécution des projets de lotissement de Nkan, Cimgabon.* »

Il a rappelé que certaines de ces mesures sont déjà mises en œuvre par son bureau, notamment par la saisine de la direction générale des Impôts pour la délocalisation de leur service dans leur commune, par celle de la direction des Grandes entreprises pour la recherche des niches fiscales, le recouvrement des box du marché municipal par la Perception de Ntoun et le suivi en étroite collaboration avec la Perception du recouvrement des taxes journalières.

« *La vision du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de faire de Ntoun, une ville moderne à travers des projets tels que celui de la Zone économique spéciale de Nkok qui fait la fierté du Gabon sur le plan national et international, et le nouvel aéroport de Libreville, en est la parfaite illustration* », a-t-il conclu.

Les interventions des uns et des autres ont été jugées constructives, avec pour seule ambition de faire de leur institution un modèle de bonne gouvernance. Le vote du budget à l'unanimité par tous les conseillers présents, était bien la preuve que tout avait été bien ficelé en amont.



Le maire Juste Parfait Biyogo b'Otogo (micro) dirigeant les travaux.

ANNONCES LÉGALES

SOCIÉTÉ DES CIGARETTES GABONAISES - SOCIGA -

Société Anonyme en liquidation au capital de 335.000.000 FCFA

Siège social: Bd LEON MBA - BP 2175 LIBREVILLE (GABON) RCCM Libreville 667/8 - n° NIF 790718 Y

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la SOCIGA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **JEUDI 28 JUIN 2018 à 10 heures**, au siège social de la **SOCIGA**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Liquidateur sur l'évolution de la liquidation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les conventions règlementées conformément à l'article 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE ;
3. Approbation des rapports, opérations de liquidation et comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
5. Quitus au Liquidateur ;
6. Remplacement du Liquidateur démissionnaire ;
7. Point sur le mandat du Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant ; 8. Pouvoirs pour formalités.

Les états financiers de l'exercice 2017, les rapports du Liquidateur et du Commissaire aux comptes, la liste des Actionnaires et le texte des résolutions proposées à l'Assemblée, seront tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, pendant les quinze jours précédant l'Assemblée.

Tout Actionnaire ou représentant légal d'Actionnaire sera admis à l'Assemblée ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix. Un modèle de pouvoirs est à la disposition des Actionnaires au siège social. Les pouvoirs devront être déposés au siège social ou transmis avant l'Assemblée.

Le Liquidateur

16441

COMPAGNIE MINIERE DE L'OGOUE « COMILOG »

SA avec CA au capital de 40.811.592.500 F.CFA

Siège Social B P 27-28, MOANDA

RCCM Franceville n°200 1 B45

NIF 790240 V

AVIS DE CONVOCATION

Dans la séance qu'il a tenue le 23 avril 2018, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le 21 juin 2018, à 11 heures, à MOANDA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et de ceux du Commissaire aux Comptes, approbation des comptes et du bilan, sociaux et consolidés, de l'exercice 2017, décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion pendant ledit exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Opérations visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme.
- Jetons de Présence.
- Ratification de la cooptation de M. Martial-Rufin Moussavou en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de M. Rigobert Ikambouyat Ndeka en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de M. Roger Owono Mba en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de M. Kléber Silva en qualité d'administrateur.
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire d'Ernst & Young.
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Ludovic Ngatse.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité légale.

Tout actionnaire qui ne pourrait assister à cette réunion, ou aux autres assemblées qu'il faudrait convoquer sur le même ordre du jour pour atteindre le quorum, est prié de bien vouloir retourner à COMILOG la formule de pouvoir ci-jointe après l'avoir complétée et y avoir apposé sa signature précédée des mots "bon pour pouvoir".

L'envoi de ce pouvoir par un actionnaire ne le prive pas de la faculté d'assister aux assemblées et de prendre part à toute délibération et à tout vote.

Le rapport du Conseil d'Administration, le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale, ainsi que le bilan, le compte de résultat et la variation de trésorerie au 31 décembre 2017 (consolidés et sociaux), sont joints au présent avis de convo-

cation.

Conformément à la loi et aux statuts, quinze jours avant l'Assemblée, tous les documents visés à l'Article 525 de l'Acte Uniforme, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social à MOANDA.

Pour le Conseil d'Administration Le Président

16477

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

15598 — Terrain à Vendre, TF 2400 m2, SIBANG au Goudron. Prix: 120 000 000F Cfa à débattre, mutation directe, démarcheur s'abstenir. Contact: 02382661.

16294 — Vend 2700m2 terrain à Malibé 1. T.F. 12.000/m2 (zone Magoumba). Morcellement possible (1000m2). 06 60 59 59

16506 — Vd : parcelle à Akanda bordure goudron de 1000 m2, 2000 m2, 3000 m2 et 7 hect avec docs à 5M, 10M, 80M et 200M. 05 22 90 31 / 07 94 43 10

EMPLOI OFFRE

16455 — Restaurant de la place cherche Cuisinier professionnelle expérimenté Serveuse présentable avec expérience

Barman, présentable avec expérience Responsable de salle très expérimenté.

Pour, dépôt des dossiers, contacts: 07 99 99 03

EMPLOI DEMANDE

15974 — Cptable Bac+4 en Fin.-Compta, 14 ans d'exp. dont 4 ans comme R.A.F, sachant monter liasse fiscale cherche emploi. 02 90 46 48 / 04 48 81 12

16493 — H. Gab cuisinier - pâtissier cherche emploi chez particulier. 04 91 68 27.

16514 — J.D congolaise cherche emploi ménagère de 7h30-17h. 07 23 99 75

DIVERS

16236 — Tôles bac allu. transparente en promo. Tél. : 04 54 60 39/05 52 64 04

AVIS

SEEG

Amélioration du réseau électrique de Libreville

Afin de mieux servir sa clientèle, la SEEG procédera à des travaux de renforcement de son réseau de distribution d'électricité. A cet effet, l'alimentation sera momentanément interrompue dans les quartiers suivants, selon le planning ci-après :

Lundi 11 juin 2018

? De 08h30 à 11h30 : Cité la SNI Owendo ;

? De 12h30 à 15h30 : Beau-Séjour dans la zone d'Okinda.

Mardi 12 juin 2018

? De 08h30 à 15h30 : Akébé-Plaine, Feux d'Akébé, Camp Baraka, IAI, Golf Mindoubé SODUCO, Louis et Plaine Oreyt.

Centre d'Appels SEEG : 01 76 73 73 / Numéro vert : 8586 _ 16505

L'UFE Gabon informe ses adhérents que son Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le 12 juin 2018 à partir de 18h00 dans l'immeuble GML face aux Frangipaniers. 15932

Société de services de la place, recherche une assistante de Direction standardiste, maîtrisant les outils bureautiques.

Profil minimum : Bac +2 (assistante de direction, administration, communication) et au moins 1 an d'expérience dans un poste similaire.

Seuls les candidats répondants au profil seront contactés.

contact@newacegabon.com

16479

« Des solutions alternatives existent »

Vous êtes un chômeur à la recherche d'emploi, salarié, désireux de faire un complément de revenu; vous êtes conviés à cet effet, à prendre part à un apéritif d'affaire.

Pour toute réservation, appelez au 05 48 90 77.

16499

A SAISIR PERMIS DE CONDUIRE FORMATION 1 MOIS 1/2 85.000F OFFRE LIMITEE. TEL: 04716212/06204572 16509

AVIS DE DÉCÈS



Les familles Zue Nguema, Nsi Nguema, les clans Essandone, Essissep et Essabeign ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances les décès de leur père, frère, oncle, fils, neveu et beau-frère **ZUE NGUEMA Gilbert**, survenu le 08 juin 2018 à la Polyclinique Chambrier des suites d'une courte maladie. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. 16494